

ASSEMBLÉE NATIONALE
16 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1767)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 1867

présenté par
Mme Benin et Mme de Vaucouleurs

ARTICLE 8

À l'alinéa 8, après le mot :

« acteurs »,

insérer les mots :

« de santé du territoire »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.